



GUIDEL RANDO

BP 50032

56520 GUIDEL

Siret : 0561007633

Agrément jeunesse et sport au titre d'activité sportive n° 56 S 1207

Le 18 septembre 2020

**Sauf interdiction gouvernementale pour raison sanitaire**

**Week end de randonnées  
au Pays de MORLAIX  
Vendredi 9 au dimanche 11 octobre 2020**

*Voici les infos utiles pour ce séjour qui se déroulera dans les conditions sanitaires recommandées :*

- *Port du masque dans les véhicules, dans l'hébergement et espaces clos*
- *Respect de la distanciation physique pendant les randonnées*
- *Application de gel hydroalcoolique*

**Voir détail page 4**

**Il est encore possible de s'inscrire (places limitées) à l'aide du coupon-réponse joint**

**Organisation et renseignements :**

Danielle PHILIPPE – 06.62.46.20.62 – [philidani12@gmail.com](mailto:philidani12@gmail.com)

Brigitte MAZERET – 06.13.43.43.75 – [bmazeret56@gmail.com](mailto:bmazeret56@gmail.com)

**Hébergement en demi-pension (chambres désinfectées et conditions sanitaires de restauration respectées)**

Centre missionnaire Saint-Jacques

2 Lieu-dit Saint-Jacques

29410 - GUICLAN

<http://www.missionnaires-st-jacques.org>

**Logement en « cellules » toutes équipées:**

(salle de bain, WC, Wi-Fi.....livre de chevet !)

- Cellules doubles (2 lits d'1 personne)
- Cellules simples (1 lit d'1 personne) supplément 6 €/nuit

**Literie et serviettes de toilettes fournies**



**Transport en covoiturage ( la répartition par véhicule sera communiquée ultérieurement par Christian)**

Règlement du carburant directement au chauffeur soit 8 à 10,00 € / personne (voiture de 4).

**Pique-niques :**

- Prévoir les 3 pique-niques

ou

- Possibilité de panier-repas fournis par l'hébergement sur commande (8€) pour les jours 2 et 3

ou

- Possibilité de faire quelques achats pour le jour 3 à Carantec après la rando

**A prévoir :**

- Gobelet – Masque – Gel hydroalcoolique

- Crème solaire, maillot de bain et serviette de plage (on y croit ! ) 

- Equipements de pluie (on n'y croit pas!) 

- Bâtons (facultatifs)

**Date limite d'inscription impérative : 27 septembre 2020**



**BULLETIN D'INSCRIPTION au W.E.**

à retourner à GUIDEL RANDO – BP 50032 – 56520 GUIDEL  
accompagné d'un chèque à l'ordre de GUIDEL RANDO



NOM : .....Prénom.....

NOM : ..... Prénom.....

Véhicule : OUI / NON

1/2 pension en chambre double : 80,00 € x .....= .....

1/2 pension en chambre simple : 92,00 € = .....

**Date limite de commande : 27 septembre 2020**



**COMMANDE DE PANIERS REPAS**

à retourner à GUIDEL RANDO – BP 50032 – 56520 GUIDEL  
accompagné d'un chèque à l'ordre de GUIDEL RANDO



NOM : .....Prénom.....

NOM : .....Prénom.....

Panier-repas pour le samedi 10 octobre : 8,00 € x .....= .....

Panier-repas pour le dimanche 11 octobre : 8,00 € x..... = .....

## PROGRAMME des randonnées

**Vendredi 9 octobre**

### **MONTS d'Arrée et MERVEILLES** du patrimoine

- 7 h 00 - Départ de Guidel (l'Estran)
- 8 h 40 – Arrivée Plounéour-Ménez  
(parking place du 9 mai 62 devant l'Église)
- Rando dans les Monts d'Arrée : **Le circuit des Roc'h (16 km)**  
Roc'h trédudon et Roc'h Trévezel (385 m)
- 
- Visite de l'enclos de Guimiliau
- 
- Installation dans l'hébergement
- 19h 30 - Dîner



**Samedi 10 octobre**  
**de CARANTEC à TAHITI**

*Une très belle promenade de 18 km sur le sentier côtier donnant sur la baie de Morlaix, ses divers îlots, le Château du Taureau... et.... la célèbre plage de Tahiti !*

Départ : Parking de la plage du Kelenn



**Dimanche 11 octobre**  
**RETOUR dans le PASSÉ**

#### Matin

**Petite boucle de 8 km sur la Presqu'île de Barnenez**

Départ : Parking Palud Kerarmel – 29252 Plouezoc'h  
(voie sans issue)

- Pique-nique

#### Après-midi

- 15 h - Visite guidée de Morlaix, cité médiévale

Parking place Charles de Gaulle (face office du tourisme)

-----  
- 17 h env. - Retour à Guidel



A bientôt !



# GUIDEL RANDO



Association affiliée

Agrément Jeunesse et Sport au titre d'activité sportive N° 56 S 1207

## LES MESURES SANITAIRES

### GESTES BARRIERES

- Port du masque : Fortement déconseillé pendant la pratique, sauf dans les zones où il est rendu obligatoire. Conseillé avant et après la sortie.
- Distanciation physique : A adapter à la vitesse de progression : - 1 mètre au minimum entre chaque pratiquant pour une marche à 4 km/h - 1 mètre au minimum en latéral. A adapter à la fréquentation de l'espace de pratique (mettre temporairement le masque si nécessaire).
- Gel hydroalcoolique : Obligatoire.
- Si fièvre ou autres symptômes de la COVID 19 : Restez chez soi. Prévenir immédiatement l'animateur si les signes apparaissent dans la semaine suivant une sortie de groupe.

### KIT SANITARE COVID 19

Obligatoire pour l'animateur (avec la trousse à pharmacie).

### FEUILLE DE PRESENCE

Obligatoire. Une feuille de présence doit être complétée à chaque sortie sous la responsabilité de l'animateur. Les feuilles seront archivées pour assurer un suivi en cas de contamination d'un des participants.

### ANIMATION

L'animateur rappelle les gestes barrières. Distanciation physique à respecter.

### TRANSPORT

Le covoiturage est possible :

- Avec port du masque
- Dans le strict respect des gestes barrières
- En ouvrant la fenêtre plutôt qu'en utilisant la climatisation
- Et en utilisant du gel hydroalcoolique avant et après le trajet